REVUE DE PRESSE

SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 19 JANVIER 2015

CHÂTEAUBERNARD

Saoul au volant avec deux enfants à l'arrière

Papa était complètement saoul. Pareil pour maman. Dans la nuit de samedi à dimanche, sur les coups de 4h30 du matin, les gendarmes de Cognac ont arrêté une voiture au rond-point de la Trache, à la sortie de Cognac, sur la commune de Châteaubernard. Contrôle d'alcoolémie.

Quand le conducteur, un père de famille de 36 ans, a soufflé, la machine s'est affolée: 1,74 gramme. La procédure, c'est retrait de permis sur le champ. A charge pour le contrevenant de trouver un moyen pour rentrer chez lui. La solution, ça aurait pu être de confier le volant à son épouse, installée sur le siège passager. A condition qu'elle soit capable de conduire. Pour le vérifier, les gendarmes ont demandé à Madame de souffler à son tour. C'était pire: 2,4 grammes. Le couple a dû se débrouiller autrement pour rejoindre ses pénates. Petite précision complémentaire: le papa et la maman qui rentraient à la maison, en Charente-Maritime, après une soirée très arrosée, roulaient avec leurs deux enfants sur le siège arrière.

Autres contrôles d'alcoolémie. Les gendarmes de Cognac ont multiplié les contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants, dans le Cognaçais et le Jarnacais ces quatre derniers jours. Et retiré plusieurs autres permis. Deux à Jarnac jeudi dernier: le premier roulait avec 1,92 gramme, l'autre sous l'emprise de drogue. Un à Sigogne, vendredi (1,08 gramme), un à Jarnac vendredi (1,82 gramme). Et un à Châteaubernard dans la nuit de dimanche à lundi (0,7 gramme), en plus du couple arrêté au rond-point de la Trache.

Verallia: la cession annoncée fait bondir, les syndicats manifestent mercredi

Le projet a pris un nouveau tour vendredi soir avec les révélations de la presse économique: Saint-Gobain s'apprête bien à lancer le processus de cession de sa filiale d'emballages en verre Verallia, une opération dont le montant pourrait atteindre 3 milliards d'euros. Le groupe français spécialisé dans les matériaux de construction, qui a déjà vendu les activités américaines de Verallia à l'irlandais Ardagh pour 1,7 milliard de dollars, est actuellement engagé dans un projet de prise de contrôle du suisse Sika pour environ 2,3 milliards d'euros. Il a mandaté les banques JPMorgan et BNP Paribas pour organiser la cession de Verallia, qui pourrait être lancée fin février ou en mars.

Une évolution qui inquiète mais n'étonne pas Dominique Spinali, délégué CGT à l'usine Verallia de Châteaubernard. Avant même ces nouvelles informations, le représentant syndical a mobilisé les troupes. Il annonce, ce mercredi à midi, une grève et une manifestation devant l'usine charentaise. Il promet même une *«action surprise»*. Selon le communiqué commun émis par l'intersyndicale chez Verallia (CGT, CFE-CGC, CFDT et FO), *«l'avenir des 10 000 employés de Verallia, dont 2 300 en France* [357 à Châteaubernard, NDLR], *est plus que jamais menacé». «L'entreprise court le risque de passer sous contrôle étranger au terme d'une acquisition menée par un industriel ou un fonds d'investissement d'ici l'été.»*

Des remous nationaux et internationaux aux répercussions locales qui, du coup, vont sans attendre mettre dans le bain Christian Garnaud, le nouveau directeur de l'usine Verallia de Châteaubernard. Le 1er janvier, cet ingénieur de formation de 35 ans, marié et père de famille, a officiellement succédé à Philippe Colta-Gran (1) aux commandes de l'entité charentaise. Entré dans le groupe Saint-Gobain en 2003, il a rejoint sa filiale d'emballages en verre en 2012 et dirigeait précédemment le site de Saint-Romain-le-Puy (Loire), spécialisé dans les articles premium.

(1) Philippe Colta-Gran a été affecté à Paris.

Cinéma à Cognac

Eurociné en grande difficulté après le divorce prononcé par le Galaxy

Pas assez de monde dans les salles lors des soirées Eurociné. Des projections qui ont engendré *«plus de frais que de recettes»*, selon Franck Gagneux, propriétaire du cinéma de Cognac. Le Galaxy a annoncé à l'association Eurociné qu'il mettait fin à une collaboration engagée il y a plus de dix ans. Sacré coup dur pour la structure créée et pilotée depuis 2002 par Nicole Cornibert dont l'ambition est de proposer de soirées ciné avec des auteurs ou réalisateurs, des séances à thème sur des sujets d'actualité. Un public trop peu nombreux? Nicole Cornibert ne le nie pas et étale les chiffres 2014: 25 séances estampillées Eurociné, 1 083 spectateurs au total. *«Certaines propositions ont cartonné tels les ciné-goûters – une centaine d'enfants à chaque fois – ou les soirées sur le thème de l'écologie. Mais il est vrai que certaines séances n'ont pas marché.»* Deux en particulier au mois de juin: 8 et 15 personnes dans la salle. Le divorce consommé, Eurociné traverse aujourd'hui *«une zone de turbulences»*, s'inquiète Nicole Cornibert. Concrètement, l'association ne dispose plus de salle pour présenter ses films. *«Nous sommes prêts à repartir à l'ancienne»*, dit la présidente. Comprendre dans d'autres lieux. La Salamandre, L'Avant-Scène, La Cale à Crouin, Le Castel, nouvelle salle de spectacle de Châteaubernard. *«Rien n'est défini. Il faut juste que nous sachions si le public nous suit.»* C'est dans cette optique qu'elle invite ses adhérents à une rencontre mercredi à 18h30 aux Récollets à Cognac. Franck Gagneux, de son côté, insiste: la fin des relations ave Eurociné ne signifie pas la mort du cinéma d'art et essai à Cognac. *«Nous maintenons cette offre en l'ouvrant même à un public plus large»*, considère le patron. À ses yeux, le système de carte proposé par Eurociné avait l'inconvénient de mettre de côté un public non adhérent à l'association.

Les ciné-goûters ont pourtant cartonné, réunissant «une centaine d'enfants à chaque fois», selon Nicole Cornibert.

Photo archives S. U.

Stéphane URBAJTEL

Évincée du cinéma Galaxy, Eurociné veut rebondir

CULTURE La salle change de formule pour l'art et essai. L'association sollicite le soutien du public

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

L'association Eurociné doit redevenir nomade, comme à son origine. En décembre, le cinéma Galaxy lui a annoncé qu'il ne souhaitait pas poursuivre en 2015 leur collaboration, qui se traduisait par une carte avec des tarifs spécifiques pour les films « art et essai », et de multiples événements au cours de l'année avec des intervenants. En 2014, Eurociné a ainsi organisé 25 séances spéciales, souvent en partenariat avec d'autres acteurs, pour un total de 1 083 spectateurs.

Si certaines, en particulier les ciné-goûters, ont dépassé la centaine de personnes, beaucoup d'affluences se sont révélées décevantes. L'excellent film « Alabama Monroe », le 9 juin, pourtant César du meilleur film étranger, assorti du regard de Michel Rolland, directeur de Blues Passions, et d'un tatoueur, a ainsi stagné à 15 entrées.

Nicole Cornibert et Roland Jourzac appellent le public à s'investir dans l'association. ARCHIVES PHM

Réunion mercredi soir

Le partenariat, né en 2004 avec la chaîne Cinémovida, qui avait racheté le cinéma de Cognac, s'était poursuivi lors de la reprise de la structure par le groupe Cinéma et Loisirs, en 2011. « On a pris le temps de la réflexion. Mais certaines séances nous coûtaient de l'argent. Même si Eurociné prenait en charge le surcoût quand les recettes ne couvraient pas les frais pour faire venir les intervenants ou payer les droits des films, la mise en place était supportée par le cinéma », légitime le gérant Franck Gagneux, qui exploite également deux salles à Royan depuis 2003 et a mené de gros travaux à Cognac depuis son arrivée.

Il voulait par ailleurs cesser de lier les tarifs spécifiques à une carte d'adhésion. « Toute la programmation art et essai, ainsi que les films en version originale, seront accessibles sans condition à prix réduit, 5,80 €. On l'a testé en janvier, cela se passe plutôt bien, et devrait être reconduit. Les avant-premières, elles, sont déjà à 5 €. »

Le ton ne monte pas entre les deux entités. « Eurociné faisait un travail très intéressant, on n'est pas du tout hostile. Cela ne veut pas dire qu'à l'avenir, on ne fera pas des choses avec eux. S'ils veulent programmer une séance chez nous, on est prêt à discuter », glisse Franck Gagneux.

De son côté, la présidente d'Eurociné, Nicole Cornibert, regrette une situation qui met fin à dix années de partenariat, et oblige l'association à jongler avec les salles, comme elle le faisait à ses débuts. « Il y a La Salamandre et la salle des Quais Hennessy, à Cognac, mais aussi d'autres lieux. On discute avec Le Castel, à Châteaubernard. On pourrait aussi travailler avec l'association Cinémaniacs, à Jarnac, par exemple. »

Nicole Cornibert veut rebondir, mais elle conditionne une poursuite de l'activité à une mobilisation du public. « On a déjà des retours. Les soirées étaient appréciées, même s'il n'est pas facile de faire venir du monde, malgré tous nos efforts. » Elle a écrit aux adhérents pour les avertir de la situation et les inviter à apporter des propositions. Une réunion exceptionnelle est ouverte à tous mercredi prochain, à 18 h 30, dans la salle Fragonard, au couvent des Récollets.

FRÉQUENTATION

En essor de 12,5 %

En 2014, le cinéma Galaxy a atteint 122 000 entrées, en progression de 12,5 %. Pour le gérant, Franck Gagneux, au-delà de la tendance nationale (+ 7,5 %), cette excellente performance récompense « un travail de chaque jour ». « Il nous a fallu du temps pour appréhender la ville. On a une programmation agressive, on propose beaucoup de films, beaucoup de sorties nationales. Le public a bien répondu. Je pense qu'on a atteint notre vitesse de croisière. » Les sept salles de Cognac passent deux ou trois fois plus de films que les quatre du groupe à Royan, plus grandes, qui cartonnent pendant les congés. Le nombre d'entrées est équivalent.

COGNAC-CHÂTEAUBERNARD

L'ancien colonel de la BA 709 et son second décorés

La cérémonie s'est déroulée vendredi après-midi en marge des manifestations organisées pour commémorer le 70e anniversaire de la mort du commandant Raoul Ménard, parrain de la BA 709 de Cognac-Châteaubernard (lire *CL* de samedi). L'ex-commandant de la base, Antoine Guillou, et le lieutenant-colonel Élie de Rivals-Mazères, commandant en second de la base, ont reçu la médaille de l'aéronautique (Photo CL).

Comité du syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac mercredi. Le comité syndical du Sieaac se réunira ce mercredi 21 janvier à 14h à la mairie de Châteaubernard. À l'ordre du jour: le vote des autorisations de programmes et de crédits de paiement, le débat d'orientations budgétaires, les conventions de servitude avec le Cacc (regroupement familial) et avec Messieurs Desaphy et Grassaud (Merpins).

Collecte des sapins aujourd'hui. Une deuxième collecte de sapins de Noël aura lieu aujourd'hui de 14h à 17h. Les personnes qui ne peuvent porter leur sapin à la déchetterie peuvent, aux heures annoncées, les déposer sur le trottoir où ils seront ramassés par les services techniques.

Trois présidents à Poitiers

Demain, Jean-François Macaire, président de Poitou-Charentes, reçoit Alain Rousset (notre photo) et Gérard Vandenbroucke, présidents des régions Aquitaine et Limousin, pour un nouvel échange sur la future grande région. Vont-ils évoquer les primaires socialistes qui voient Alain Rousset et Jean-François Macaire s'opposer pour la tête de liste?

MESNAC

Des travaux s'annoncent pour cette année

Didier Gois et son conseil (Photo CL) avaient invité la population pour leur première cérémonie des vœux vendredi dernier. Réunies à la salle des fêtes, une quarantaine de personnes se sont déplacées. Didier Gois a demandé une minute de silence en *«compassion»* avec les victimes et les familles après les attentats survenus à Paris. Il a évoqué *«l'émotion et le plaisir de cette première cérémonie de vœux, très conviviale»*, et félicité les élus *«aux idées nouvelles»*. Il a rappelé les travaux réalisés en 2014 avec notamment la fin des travaux autour de l'église, la salle des fêtes. Un événement marquant a été l'inauguration du square du 19-mars-1962 avec la présence de nombreux anciens combattants et une majorité d'habitants. Il a fustigé avec *«désolation et colère les dégradations et actes d'incivilité commis après l'inauguration»*. *«Heureusement, le nécessaire a été fait dernièrement pour remettre en place ce qui avait été dégradé.»* Les projets pour 2015 sont nombreux avec l'assainissement des «Fosses» qui devrait démarrer en fin d'année ainsi que l'agrandissement de la lagune de «Vignolles»; la réfection du sol du gymnase; les vestiaires pour les employés communaux; la sécurité sur les axes de circulation; l'aménagement du cimetière avec un nouveau plan de circulation; les travaux de voirie avec malheureusement des incertitudes en raison de la baisse des dotations d'État et la péréquation intercommunale. La cérémonie s'est achevée par un cocktail.

Cognac 2016 en bonne voie

L'armée de l'air se prépare à refondre entièrement son cursus de formation, un plan baptisé Cognac 2016 car la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard sera au cœur du dispositif. L'échéance sera plutôt 2017 ou 2018, l'armée souhaitant prendre son temps pour une réorganisation qui s'appliquera pendant vingt à trente ans. Mais le dossier suit son cours. Il a été avalisé par le ministre l'été dernier, et les appels d'offres seront lancés au printemps, a indiqué le général Alain Rouceau, sous-directeur emploi-formation de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air, en marge d'une cérémonie célébrant la mémoire du commandant Ménard, « parrain » de la base, vendredi.

Le Castel inauguré en harmonie avec l'armée

■ CHÂTEAUBERNARD

Le soldat Bertille Couvercelle donne dans la haute fréquence avec le piccolo. Photo CL

Quarante instrumentistes en uniforme, essentiellement des cuivres, de la Musique des forces aériennes de la BA 106 de Bordeaux-Mérignac. Les 500 fauteuils de la tribune télescopique occupés. Pour la soirée inaugurale de la nouvelle salle de spectacle Le Castel, vendredi dernier, Châteaubernard a vu les choses en grand.

Le commandant Auneau et le capitaine Loquet, chefs d'orchestre qui se sont relayés au pupitre et à la baguette, ont donné une version mémorable du Boléro de Ravel en lever de rideau, puis des Trompettes d'Aïda qui annonçaient une fin en apothéose avec l'Hymne à la Joie de Beethoven. Entre les deux, des solistes exceptionnels. Le piccolo, cette flûte qui donne le son le plus aigu qu'on connaisse, a précédé un concert d'anches de clarinettes, une rapsodie de trombones, un tuba, et des percussions de «caisses claires» qui imitaient un train. *«Le seul qui arrive à l'heure»*, a plaisanté la présentatrice.

À l'heure du discours inaugural, en présence, entre autres, de Maria Godlewska, l'architecte parisienne du bâtiment, et du colonel Faury, commandant la base, Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, a rendu hommage à son prédécesseur, Daniel Boyer. *«Maire bâtisseur dont l'impulsion a été décisive sur beaucoup de chantiers, dont celui-ci.»*

«Ce qui est important, c'est que cette salle soit complémentaire des autres existant dans la région, mais jamais en concurrence», a insisté Michel Gourinchas, maire de Cognac et président de Grand-Cognac, présent aussi avec sa casquette de conseiller régional. Poitou-Charentes a participé au chantier: 100 000 euros, sur un total de 4,5 millions.

ÉCHOS DU COGNAÇAIS

Le tableau de Niala, en vedette au Castel

CHÂTEAUBERNARD Profitant de l'inauguration du Castel, vendredi soir, le maire de Châteaubernard Pierre-Yves Briand a dévoilé la toile «Tellus Mater», de Niala, qui orne le hall de la salle festive. Une heureuse surprise pour le peintre, qui avait fait don d'une toile à la municipalité pour la remercier de son excellent accueil lors d'une exposition, il y a un an et demi. «Vous êtes des gens à part, vous avez le sens de l'humain», a-t-il glissé, ému, au précédent maire, Daniel Boyer.

Niala devant son œuvre qui trône dans le hall du Castel. PHOTO P. M.

Hennessy : une transaction en échec

SALLES-D'ANGLES Dans notre article consacré à la deuxième usine de conditionnement construite par Hennessy à Salles-d'Angles, mardi dernier, nous indiquions qu'un viticulteur n'avait pas voulu céder ses quatre hectares, en bordure de la RD 731. «Ce n'est pas qu'on n'a pas voulu vendre», réagit l'intéressé. Mais le prix proposé, explique-t-il, était celui d'un terrain nu, sans tenir compte des trois hectares plantés en vigne. Quand il a fait connaître ses conditions, à savoir une prise en charge de la replantation ailleurs à hauteur de 23 000 euros par hectare et un dédommagement pour cinq ans de récolte perdue, la maison de négoce n'aurait pas donné suite. Le viticulteur regrette que la discussion ait été ainsi interrompue.

Travail le dimanche, l'heure des compromis

LOI MACRON Les députés de la commission spéciale discutaient hier de ce sujet controversé

Les députés de la commission spéciale sur la loi Macron étaient hier au travail pour discuter du… travail dominical. Ils ont notamment étudié les amendements sur le sujet. Mais c'est depuis samedi soir qu'ils se penchent sur l'un des points les plus controversés du projet de réforme du gouvernement : la réforme des règles d'ouverture des commerces le dimanche. Pendant la journée d'hier, des socialistes ont accepté de retirer certains amendements contre des engagements du ministre de l'Économie à retoucher ultérieurement le texte.

Qualifiant la loi Mallié de « largement illisible et injuste », les salariés ne bénéficiant pas tous de compensations pour le travail du dimanche, Emmanuel Macron a insisté sur « les changements de comportements de consommation » avec l'essor du commerce en ligne, sur les sondages montrant qu'une majorité de Français seraient désormais en faveur du travail dominical, ou sur des différences entre secteurs d'activité « devenues intenables » (bricolage, etc.), pour justifier son texte.

Le ministre de l'Économie Emmanuel Macron et le président de la commission spéciale, François Brottes.

PHOTO « LE PARISIEN » / PHILIPPE LAVIELLE

Compensations salariales

Le texte prévoit la création de zones commerciales (ZC), zones touristiques (ZT) et zones touristiques internationales (ZTI) où le travail sera possible le dimanche, et où le début de la période de nuit sera porté à minuit, au lieu de 21 heures. La loi envisage également d'autoriser l'ouverture des commerces non alimentaires sur demande cinq dimanches par an, et jusqu'à 12 dimanches par an.

Mais M. Macron s'est montré défavorable à l'inscription dans la loi d'un plancher de compensations, réclamé notamment par le Front de gauche, affichant le souci de laisser le dialogue social primer et observant que certains commerces de zones touristiques ne peuvent pas payer double.

La création de zones touristiques internationales, cruciales pour « optimiser » l'atout touristique français, pour le ministre, a suscité nombre d'échanges, surtout à gauche. Jacqueline Fraysse (Front de gauche) ou encore les PS Sandrine Mazetier et Karine Berger se sont inquiétées du « flou » de la définition de zones ouvertes « 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 » et de l'absence de compensations en salaire ou en repos pour les salariés. Opposé à ces ZTI, l'écologiste Jean-Louis Roumégas s'est montré sceptique sur leur pertinence économique.

Évaluation tous les deux ans

Face aux remarques des députés, le ministre s'est engagé, d'ici au débat dans l'hémicycle, à travailler sur des critères quantitatifs et qualitatifs définissant ces zones, et s'est montré ouvert au principe d'une évaluation, par exemple tous les deux ans.

Par ailleurs, des amendements PS visant à fixer une majoration de rémunération (actuellement non prévue par la loi) pour les salariés travaillant dans des commerces alimentaires d'au moins 400 m² ouverts le dimanche jusqu'à 13 heures seront retravaillés d'ici à la séance.

Seul changement, la commission a étendu à l'intercommunalité la décision d'ouverture du travail dominical, via un amendement PRG.

Violence à l'école

ÉDUCATION Une semaine de prévention vient d'avoir lieu auprès des enfants de 7 à 12 ans dans de nombreuses écoles

« Sud Ouest ». Vous venez d'organiser une semaine de prévention à l'école primaire. Les enfants de cet âge sont-ils plus touchés que les autres par ces phénomènes de violence ?

Françoise Lavanchy (1). Cette Semaine nationale de prévention a eu lieu du 12 au 16 janvier. Nous avons organisé un peu partout des actions de prévention auprès des 7 à 12 ans, ce qui nous a permis de sensibiliser plus de 10 000 élèves. C'était la première fois que l'assurance scolaire MAE menait une opération de cette envergure. Presque tous les départements étaient engagés. Cela ne veut pas dire que les violences sont plus fréquentes à l'école primaire. L'agressivité est en effet présente dans toutes les tranches d'âge. Dès l'école maternelle, nous avons des signalements.

Quelle est l'ampleur de ces actes ?

Aujourd'hui, le phénomène de violence entre pairs à l'école est devenu fréquent, quel que soit l'environnement de l'établissement. Une étude a été publiée récemment sur le sujet. Selon ces travaux, un enfant sur huit a été agressé, d'une façon ou d'une autre. C'est important, et c'est la raison pour laquelle il nous a semblé nécessaire de mettre en place une action pour sensibiliser les jeunes à tous ces problèmes.

Quelles sont les violences les plus fréquemment signalées ?

Il y en a principalement trois : le racket, le cyberharcèlement et les pratiques de jeux de respiration. Ce sont les comportements les plus signalés. Dans les jeux dangereux, on retrouve les jeux de respiration, d'apnée ou d'évanouissement. Un enfant sur dix aurait déjà participé au moins à l'un d'entre eux.

Françoise Lavanchy, responsable du secteur prévention à la MAE. PHOTO DR

« Le racket, le cyberharcèlement et les pratiques de jeux de respiration sont les actes de violence les plus signalés »

Tous les établissements sont-ils touchés de la même façon ?

Ils peuvent en tout cas être tous concernés. En milieu rural comme en milieu urbain. Il n'existe pas un profil type par rapport aux harceleurs, aux harcelés ou aux établissements.

Ces actes de brutalité sont-ils en augmentation ?

Le nombre de signalements est en hausse. Mais ces phénomènes de violence ne sont pas nouveaux. Ils existent depuis longtemps. Ils ont malheureusement toujours été constatés dans les salles de classe et les cours de récréation.

En revanche, le développement des réseaux sociaux leur a donné une nouvelle ampleur, et le cyberharcèlement fait partie des sujets qui ont été abordés pendant cette Semaine.

À qui faut-il s'adresser en priorité pour essayer de lutter contre ces problèmes ?

Tout le monde est concerné : les parents, les enseignants et les enfants. Il faut dire aux parents ce qui peut se passer à l'école ou autour de l'école, mais sans les effrayer. Les enseignants aussi doivent être informés. Ils sont confrontés à des situations de violence et ne savent pas toujours comment réagir. Il n'était pas question d'intervenir dans la pédagogie ou dans leur travail au quotidien, mais tout simplement d'aborder le sujet. Il a fallu aussi, bien sûr, informer les enfants. Il ne faut pas les sous-estimer. Ils peuvent être porteurs du message et savoir agir.

Quels objectifs visiez-vous en vous adressant aux enfants ?

Nous voulions engager le dialogue avec eux, échanger sur les difficultés rencontrées. Il est extrêmement important de leur dire que, sans l'adulte, ils ne peuvent rien faire. Il faut qu'ils sachent qu'ils doivent informer les adultes et qu'ils seront là pour les aider. Qu'ils soient harcelés eux-mêmes ou victimes d'autres violences, ou qu'ils soient témoins de ces actions sur d'autres jeunes.

Recueilli par Pierre Tillinac

(1) Responsable secteur prévention à l'assurance scolaire MAE.

La dynamique du trafic reste rochelaise, celle de l'investissement favorable au Port de Bordeaux (ci-dessus), qui dispose de belles réserves foncières. PHOTOS « SO »

Les ports atlantiques en retrait

COMMERCE À croissance molle, trafic en baisse pour 2014. Mais la grande région peut changer la donne de l'investissement

JEAN-BERNARD GILLES
jb.gilles@sudouest.fr

Les ports sont des thermomètres de l'activité économique. Il n'y aura donc pas eu de miracle en 2014 du point de vue du trafic des grands ports de la façade maritime atlantique. Nantes-Saint-Nazaire, de loin le plus important avec 26 millions de tonnes de trafic, a baissé de 4 %, La Rochelle de 3 %. Bordeaux, qui n'a pas publié ses chiffres, devrait repasser à nouveau sous la barre des 9 millions de tonnes (–5 %), seuil qu'il avait dépassé l'an passé pour la première fois depuis treize ans. Seul le port de Bayonne a maintenu son trafic, avec 2,6 millions de tonnes l'an passé. Et il investit 13 millions d'euros dans une drague qui devrait renforcer sa compétitivité.

Depuis quelques années toutefois, l'élan portuaire est clairement rochelais : « Nous avions connu une hausse de 16 % de nos échanges en 2013 », a opportunément rappelé vendredi soir Michel Puyrazat, le président du directoire du Grand Port maritime de La Rochelle. Ce dernier est passé, en moins de dix ans, de 7 à 9,3 millions (en 2014). Et il maintient fièrement son objectif de 10 millions de tonnes d'ici à 2016. Les atouts rochelais sont connus.

Céréales à La Rochelle

Port en eau profonde, accessible par toutes conditions de marée, il s'est imposé, en multipliant les investissements publics et privés, comme un grand port de vrac pour les céréales, qui représentent aujourd'hui la moitié de son trafic, les produits pétroliers, ceux issus de la forêt et de l'agriculture. Soutenu par les grandes collectivités de la région Poitou-Charentes, il a aussi développé de manière significative le transport multimodal. Plus de 14 % des marchandises transitant par le port rochelais utilisent le rail grâce, notamment, à la montée en puissance de l'opérateur ferroviaire portuaire (OFP) Atlantique. « La Rochelle est un hub logistique d'assemblage », précise Xavier Beulin, le président du conseil de surveillance du Port de La Rochelle.

> « Il faudra demain dans la grande région trouver de nouvelles complémentarités entre les ports »

Mais la qualité logistique d'une place portuaire dépend de ses infrastructures. Le port de La Rochelle table sur environ 50 millions d'euros d'investissements publics (Anse Saint-Marc, électrification, rénovation ferroviaire…) dans le cadre du prochain contrat de projet État-Région, probablement signé à Poitiers au printemps prochain. « Il a déjà un an de retard et nous serons vigilants quant à son application », confie, un brin inquiet, Xavier Beulin.

Changement de cadre

Négocié au nord, ce contrat sera exécuté dans le cadre de la future grande région, donc plus au sud, à compter du 1er janvier 2016. Un nouveau cadre qui pourrait changer la donne : « Les ports de Bordeaux et de La Rochelle ont des profils voisins, et il nous faudra demain trouver avec les acteurs de nouvelles complémentarités », avance Bernard Uthurry, le vice-président du Conseil régional Aquitaine, chargé des infrastructures. Il apparaît aujourd'hui clair – et les ports ne sont pas les seuls concernés – que des avenants à ces contrats seront signés par la majorité du futur conseil de la grande région.

Le Port de Bordeaux le sait. Aussi avance-t-il ses pions. Bien doté en crédits publics pour la prochaine mandature, il affiche un potentiel d'investissement de l'ordre de 80 millions d'euros. Dès l'automne 2015, la société Europorte exploitera le terminal à conteneurs du Verdon. Les travaux pour son terminal à granulats à Grattequina vont se poursuivre. L'activité réparation (refit) et maintenance de navires s'est donné un avenir. L'activité de croisières est elle aussi en développement. « Et nous disposons du foncier nécessaire à notre développement », aime à rappeler Christophe Masson, le patron du Port de Bordeaux.

Il n'y aura sans doute pas de guerre des ports dans la future grande région, mais une probable concurrence dans l'accès aux crédits publics. L'élargissement du spectre va amener de nombreuses politiques régionales à être repensées sur fond de restrictions budgétaires persistantes. Un bel enjeu de campagne électorale.

Rousset candidat pour « l'aménagement du territoire »

RÉGIONALES Le président de l'Aquitaine a présenté sa candidature à la primaire socialiste

Le président de la Région Aquitaine a beau être le grand favori de la primaire socialiste pour l'élection de décembre à la nouvelle grande région, il a visiblement l'intention de faire campagne. Après avoir envoyé une lettre de plusieurs pages aux militants des 12 fédérations socialistes d'Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin, le voilà qui consacre une partie de son dimanche après-midi à la présentation de sa candidature à la presse.

Il aura surtout face à lui pour cette primaire Jean-François Macaire, président de la Région Poitou-Charentes, fidèle de Ségolène Royal – qui lui avait laissé sa place après sa nomination au gouvernement. Cette désignation du candidat, réservée aux militants à jour de cotisation, doit normalement avoir lieu le 5 février prochain. Jean-François Macaire veut que le vote soit repoussé. Pas question pour Alain Rousset. « Le candidat aura besoin de temps pour la campagne, pour se faire connaître dans les Régions qu'il ne préside pas. Repousser, c'est se tirer une balle dans le pied. » Une candidature à la primaire du président de Poitou-Charentes qui « ne dérange pas » pour autant Alain Rousset. « Si je suis désigné, je suis certain que Jean-François Macaire me soutiendra. »

Alain Rousset hier à Bordeaux. PHOTO PHILIPPE TARIS/« SO »

Les petites villes

Le président de l'Aquitaine estime avoir « les meilleures chances de l'emporter ». Il évoque d'abord « un bilan incontestable », autrement dit une légitimité pour mener cette campagne. Il affirme également être l'homme des territoires, de leur aménagement, mission qu'il a un temps conduite dans sa carrière. « Je veux une action très décentralisée, très proche des territoires », affirme-t-il. Alain Rousset n'a cessé de citer de nombreuses villes en dehors de l'Aquitaine. « Les petites villes de la future Région sont une chance », a-t-il déclaré, en prenant notamment l'exemple du pôle cuir de luxe qui a développé l'activité de communes de Dordogne, de Charente et Limousin.

Alain Rousset a développé les grandes lignes du projet qu'il présente pour la collectivité, fondé sur le développement économique et l'innovation, la mobilité et la mise en valeur des atouts de cette Grande Région (tourisme, agriculture, industrie aéronautique, etc.). « C'est un défi passionnant. Je ne suis pas du genre à céder à la fatalité. Je pense avoir montré en Aquitaine que l'on peut faire, porter des projets, innover. » Une campagne pour la primaire qui ressemble déjà beaucoup à une campagne pour les régionales.

Bruno Bézlat

Des clés pour réussir le passage à la fac

JEAN-MONNET Le lycée propose une conférence ce soir dans le cadre de ses efforts pour « fluidifier » l'orientation de ses élèves

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Après avoir visé 80 % d'une classe d'âge qui obtient le bac dans les années 1990, le credo est aujourd'hui d'atteindre 50 % d'une génération qui décroche un diplôme de niveau bac plus trois. « Les statistiques le montrent, plus on est qualifié, plus le taux de chômage baisse, avec une meilleure facilité à se reconvertir et à avoir de la mobilité professionnelle. L'articulation entre un diplôme et l'emploi directement lié n'est pas mécanique », observe Marc Perrier, arrivé à la direction du lycée Jean-Monnet en septembre dernier.

Ce soir, à 20 heures, dans sa salle polyvalente, l'établissement propose une conférence-débat sur les « enjeux de l'orientation en enseignement supérieur ». Cette réunion ouverte à tous entre dans le cadre plus large du dispositif « Passe en sup », qui cherche à améliorer l'articulation entre le secondaire et les études supérieures. « L'idée est que les lycéens aient plus d'ambition post-bac, qu'ils appréhendent ce qu'est la vie d'étudiant, en leur faisant découvrir de façon concrète », indique Marc Perrier.

« La fac a changé »

Parmi les actions menées, les élèves en BTS visitent des établissements supérieurs à La Rochelle ou Poitiers, la classe de première STMG (sciences et techniques du management et de la gestion) vont effectuer des mini-stages et le lycée accueillera les familles pour présenter ses licences pro mardi 17 février de 9 à 17 heures.

« Plus l'élève est informé sur les métiers, mieux il réussit », relève Marc Perrier. Des fourgons d'étudiants échouent encore lors de leur première année à la fac. Mais celle-ci « a changé », note Éléonore Tempier, professeur et coordinatrice de « Pass en sup ». « Aujourd'hui, il y a beaucoup de modules d'accompagnement et de remises à niveau. Il y a aussi plus de souplesse pour se réorienter en cours de route. » Le système d'inscription admission post-bac (APB) a également changé la donne, en amenant les lycéens à plus anticiper et en permettant un meilleur suivi de leur parcours.

Ce soir, deux universitaires, Claire Lemetre et Sophie Orange, apporteront leur éclairage sur la représentation que les familles et les élèves ont de la fac. « Elles sont à la pointe de la recherche. Le pari, c'est que l'élève se projette dans son parcours pour mieux réussir », note Éléonore Tempier. Le plateau est complété par Béatrice Gramond, directrice du Centre d'information et d'orientation (CIO) de Cognac.

À noter par ailleurs que le lycée organisera ses portes ouvertes samedi 14 février de 8 h 30 à 13 heures.

Marc Perrier et Éléonore Tempier soulignent les progrès dans l'accompagnement des futurs étudiants. PHOTO P. M.

Les effectifs en plein redressement

Après avoir connu des pointes à près de 1 400 élèves, le lycée Jean-Monnet était tombé à 914 à la rentrée 2013. Cette année, ils sont 960, un redressement qui se confirme avec une prévision de 1 020 lycéens pour la rentrée 2015. Outre l'effet démographique, avec un pic de naissances de 2000 à 2002, le proviseur, Marc Perrier, y voit le fruit des efforts d'attractivité menés ces dernières années. En particulier avec les horaires aménagés pour la pratique sportive, en partenariat avec six clubs, et les classes européennes. Le lycée poursuit dans cette voie, avec l'instauration d'une classe allemand première langue en seconde, l'an prochain. Objectif, ouvrir une section européenne dans cette langue en 2016. Autre nouveauté, un tutorat sur la méthodologie, sur la base du volontariat, testé en première STMG (sciences et techniques du management et de la gestion), sera étendu à la seconde en septembre. Le lycée pense ouvrir deux classes de terminale, ES et S.

ARS

Agenda 21 : la mairie fait une pause de trois ans

La réunion du conseil municipal s'est tenue mercredi 14 janvier à la mairie. À l'ordre du jour figurait notamment la poursuite de la réalisation de l'agenda 21. Pour la maire, Hélène Tournadre, la poursuite de l'animation des ateliers avec compte rendu et suivi des projets est un dossier assez lourd à porter dans les trois axes précédemment définis à savoir développement durable, social et économie. Du tour de table qui s'ensuit, il ressort que pour maintenir les principes du développement durable, il n'est pas obligatoire d'adhérer à l'agenda 21. Les différentes actions entreprises sur la commune peuvent être poursuivies sans procéder obligatoirement à une adhésion.

« Prématuré d'y adhérer »

Hélène Tournadre rappelle que l'agenda 21 de Grand Cognac est lui-même mutualisé avec celui de Cognac, les personnes qui voudraient s'investir davantage au niveau des ateliers peuvent prendre contact avec la Communauté de communes (CdC) de Grand Cognac. En ce qui concerne la commune, la maire estime qu'il est prématuré d'y adhérer cette année et qu'il sera plus prudent d'attendre deux années avant de se lancer dans cette démarche ; en conséquence aucune cotisation ne sera versée de 2015 à 2018 à « Notre village ». Les modifications des statuts du syndicat mixte de la fourrière ont ensuite été abordées. Il s'agit notamment du paragraphe concernant la prise en charge des chats issue des campagnes de piégeage. Pour les autres chats, la prise en charge sera payante : 60 euros pour le premier et 35 euros pour les suivants.

Vœux et voirie

Le Conseil a ensuite discuté de l'aménagement de la voie VC203 dite voie de Bonbonnet et la validation de la convention tripartite Commune/CdC Grand Cognac/Cognac Ferrand. Pour rappel, l'entreprise a demandé, fin 2013, un aménagement de la VC 203 jusqu'à leur entrée pour permettre à leurs camions de sortir en toute sécurité et d'éviter des stationnements dangereux sur la chaussée.

Hélène Tournadre propose un protocole d'accord dans lequel il sera précisé, outre l'échange d'une partie de la voie de Bonbonnet avec l'une des parcelles appartenant aux Cognacs Ferrand, leur projet d'extension (jalons à définir). Pour finir, la maire informe que suite au récent recensement la commune compte 745 habitants. La cérémonie des vœux se tiendra à la salle des fêtes le 23 janvier à 18 h 30.

BRÉVILLE

Budget et voirie, les priorités de 2015

En ouverture de la cérémonie des vœux, le 14 janvier, le maire, Mehdi Kalaï, a rappelé la nécessité de la solidarité et de la confiance dans les valeurs de la République. Puis il a salué l'investissement de tous, sa jeune équipe municipale élue dans des circonstances particulières en mars 2014, les habitants et les associations qui œuvrent en permanence pour la transformation positive de la commune et sa renommée.

Rappelant le festival réussi Art et passion du bois en août, les rencontres dans les villages au cours de l'été et l'intégration de plus en plus efficace au sein de la Communauté de communes Grand Cognac, Mehdi Kalaï a indiqué aussi que les priorités en 2015 et au-delà porteront sur les investissements en matériel (tracteur, remorque) pour les travaux récurrents en voirie communale, et sur les efforts de longue haleine pour l'équilibre budgétaire de cette petite collectivité aux moyens réduits.

Pierre Barreteau